



KPMG SA
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 Marseille Cedex 8
France

OGEC Sacré Cœur - Association
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2020
Ogec Sacré Cœur - Association
29, cours des Arts-et-Métiers - 13100 Aix-en-Provence

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais.

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Bureau de Marseille
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 Marseille Cedex 8
France

OGEC Sacré Cœur - Association

29, cours des Arts-et-Métiers - 13100 Aix-en-Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

À l'assemblée générale de l'association OGEC Sacré Coeur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC Sacré Coeur relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 3 février 2021

KPMG SA



Joëlle Bouchard

Commissaire aux comptes

Bilan Actif 01/09/2019 - 31/08/2020

ACTIF		Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette (N-1)
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	51 125	41 624	9 501	3 919
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 125	41 624	9 501	3 919
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Aménagements de terrains	500 341	317 586	182 755	201 770
	- Constructions sur sol propre...	-	-	-	-
	- Constructions sur sol d'autrui	4 252 165	2 584 813	1 667 352	1 859 567
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	6 980 525	5 780 613	1 199 911	1 379 387
- Matériel de transport	-	-	-	-	
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	346 596	333 070	13 526	19 176	
- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-	
- Immobilisations en cours	358 888	-	358 888	108 108	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 438 515	9 016 082	3 422 433	3 568 009	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	2 337 710		2 337 710	2 337 710	
- Créances rattachées à des participations	-		-	-	
- Prêts	-		-	-	
- Dépôts et cautionnements	5 055		5 055	5 055	
- Autres créances immobilisées	-		-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 342 765	-	2 342 765	2 342 765	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	14 832 404	9 057 705	5 774 699	5 914 693	
	- STOCKS EN COURS	-		-	
A C T I F C I R C U L A N T	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	36 266		36 266	29 945
	- Familles ou élèves	39 454	10 570	28 884	9 070
	- Personnel et charges sociales à récupérer	42 804		42 804	35 809
	- Collectivités publiques	16 821		16 821	33 891
	- Débiteurs divers	21 974	-	21 974	48 608
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	157 318	10 570	146 748	157 324
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	-	-	-	-
	- Intérêts courus non échus	24 384		24 384	5 889
TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	24 384	-	24 384	5 889	
DISPONIBILITES					
- Banques, établissements financiers & assimilés	3 504 005		3 504 005	2 996 584	
- Caisse	6 788		6 788	5 272	
- Régies d'avances et accreditifs	-		-	20	
TOTAL DISPONIBILITES	3 510 793	-	3 510 793	3 001 876	
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	157 307		157 307	167 407
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	3 849 802	10 570	3 839 232	3 332 496
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	18 682 207	9 068 275	9 613 931	9 247 189

Bilan Passif 01/09/2019 - 31/08/2020

	PASSIF	Avant Affectation N	Affectation N	Après Affectation N	Valeur Nette N-1
FONDS PROPRES & ASSIMILES	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine intégré	57 799		57 799	57 799
	- Fonds statutaire	-		-	-
	- Apport sans droit de reprise	-		-	-
	- Libéralités ayant le caractère d'apport	117 483		117 483	117 483
	- Subventions d'investissement affectées à des bie	1 204 371		1 204 371	1 125 151
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	1 379 653	-	1 379 653	1 300 432
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeur des biens affectés	-		-	-
	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
	- Libéralités	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des bie	440 637		440 637	526 557
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	440 637	-	440 637	526 557
	RESERVES				
	- Réserves générales de gestion	1 344 569		1 344 569	1 344 569
- Réserves statutaires	-		-	-	
- Réserves d'investissement	176 347		176 347	176 347	
- Réserve de Trésorerie	-		-	-	
- Autres réserves	-		-	-	
TOTAL RESERVES	1 520 916	-	1 520 916	1 520 916	
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU					
- Report à nouveau	4 079 467		4 079 467	3 844 210	
- Résultat de l'exercice	262 645		262 645	235 258	
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	4 342 113	-	4 342 113	4 079 467	
SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES		BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouv	-	-	-	-	
- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amorti	-	-	-	-	
- Taxe d'apprentissage	406 410	344 454	61 956	70 113	
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	406 410	344 454	61 956	70 113	
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	8 089 729	344 454	7 745 275	7 497 487	
FONDS DEDIES	FONDS DEDIES				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-
TOTAL FONDS DEDIES (II)	-	-	-	-	
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Pour gros entretiens	-		-	-
	- Pour autres charges et risques	30 447		30 447	12 834
	- Pour indemnités de départ à la retraite	209 723		209 723	213 769
TOTAL PROVISIONS (III)	240 170	-	240 170	226 603	
DETTES	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	- Capital emprunté	116 293		116 293	190 975
	- Intérêts	489		489	802
	- Banques, établissements financiers et assimilés	-		-	-
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	116 782	-	116 782	191 777
	AUTRES DETTES				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 943		25 943	13 459
	- Fournisseurs et comptes rattachés	385 258		385 258	223 225
	- Familles : Avances et acomptes reçus	655 979		655 979	615 219
	- Dettes relatives au personnel	236 800		236 800	243 931
- Etat et autres collectivités publiques	125 734		125 734	133 126	
- Confédérations, Fédérations, Associations et org	-		-	14 654	
- Autres dettes	11 507		11 507	34 820	
TOTAL AUTRES DETTES	1 441 222	-	1 441 222	1 278 433	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	70 483		70 483	52 888	
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	1 628 487	-	1 628 487	1 523 098	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	9 958 385	344 454	9 613 931	9 247 189	

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT AGREGÉ
OGEC DU SACRE CŒUR (en liste)**

	N° de compte	2019/2020 (N)	2018/2019 (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Participation des familles	7061-709	2 805 716,19	3 163 767,44
Participations de l'Etat et des Collectivités publiques	7065-7066-7076-7068	2 253 879,41	2 232 411,40
Cessions ou ventes de produits / variation des stocks	701/713		
Cessions ou ventes de produits des activités annexes	708	109 116,38	185 786,25
Production immobilisée	72		
Subventions de fonctionnement	74	32 160,15	91 454,70
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	781-789-791	18 787,89	120 716,89
Autres produits de gestion courante	75	59 551,22	59 235,98
TOTAL (1)		5 279 211,24	5 853 372,66
CHARGES D'EXPLOITATION			
Livres et fournitures pour cession aux familles	607	23 490,19	41 328,70
Achats de matières premières et autres approvisionnements	601-604-606	861 023,07	1 117 480,30
Variation de stocks	6031		
Autres charges externes et services extérieurs	61-62	1 244 770,17	1 199 879,83
Impôts, taxes et versements assimilés	63	169 447,93	189 728,77
Salaires et traitements	641-643	1 583 522,07	1 714 612,16
Charges sociales	645-647-648-649	606 109,53	716 237,85
Dotations aux amortissements des immobilisations	6811-6812	521 322,14	528 361,03
Dotations aux provisions sur immobilisations	6815-6816	1 551,31	72 775,87
Dotations aux provisions sur actif circulant	6817	5 727,91	8 782,43
Autres charges de gestion courante	65 (sauf 655)	15 304,76	39 996,67
TOTAL (2)		5 032 269,08	5 629 183,61
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		246 942,16	224 189,05
Remboursement des frais sur opérations faites en commun - TOTAL (3)		755 (sauf 7553)	
Quote-part des frais sur opérations faites en commun - TOTAL (4)		655	
PRODUITS FINANCIERS			
de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	762	18 495,61	17 580,75
Autres intérêts et produits assimilés	763-764-765-768	3 250,06	6 103,42
Reprises sur provisions et transferts de charges	786-796		
Différences positives de change	766		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767		
TOTAL (5)		21 745,67	23 684,17
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions	686		
Intérêts et charges assimilées	661-668	4 580,89	6 775,93
Différences négatives de change	666		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	667		
TOTAL (6)		4 580,89	6 775,93
RESULTAT FINANCIER (5-6)		17 164,78	16 908,24
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)		264 106,94	241 097,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
sur opérations de gestion	771	16 444,62	14 005,21
sur exercices antérieurs	772	14 164,33	433,61
sur opérations en capital	775-777-778		
TOTAL (7)		30 608,95	14 438,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
sur opérations de gestion	671	7 903,64	13 233,08
sur exercices antérieurs	672	3 515,04	2 188,52
sur opérations en capital	675-678		
dotations provision pour risques	687	16 061,80	
TOTAL (8)		27 480,48	15 421,60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)		3 128,47	-982,78
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives - TOTAL (9)		695	4 857,00
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)		5 331 565,86	5 891 495,65
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)		5 068 920,45	5 656 238,14
EXCEDENT OU DEFICIT		262 645,41	235 257,51
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		97 400,00	97 400,00
Personnel bénévole			
TOTAL		97 400,00	97 400,00
Charges			
Bénévolat		97 400,00	97 400,00
Quote-part des droits de propriétaires			
Dons en nature			
TOTAL		97 400,00	97 400,00

**ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE
2019/2020**

SOMMAIRE

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1) EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2) DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 : Plan Comptable
Note 2 : Application des Règlements

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) BILAN ACTIF

Note 3 : Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux - Amortissement pour dépréciation
Note 4 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux
Note 5 : Immobilisations en cours
Note 6 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation
Note 7 : Immobilisations financières
Note 8 : Créances
Note 9 : Valeurs mobilières de placement et titres de participations

2) BILAN PASSIF

Note 10 : Fonds propres
Note 11: Autres fonds associatifs
Note 12 : Taxe d'apprentissage
Note 13 : Provisions pour risques et charges
Note 14 : Engagement pris en matière de retraite
Note 15 : Report à nouveau avant répartition du résultat
Note 16 : Tableau de répartition de résultat de l'exercice
Note 17 : Etat des dettes
Note 18 : Fournisseurs et comptes rattachés

C) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 19 : Tableau d'évolution de la population scolaire
Note 20 : Tableau d'évolution des tarifs annuels
Note 21 : Tableau d'évolution des effectifs du personnel
Note 22 : Contributions volontaires en nature - Evaluation

D) AUTRES INFORMATIONS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1) EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- Première année d'exercice de Monsieur Didier Arnaud en tant que Chef d'Etablissement Coordonnateur en remplacement de Madame Dominique Trassy partie à la retraite au 31/08/2019.
- Dans le cadre du contexte de l'épidémie de Covid-19, le Président de la République a indiqué clairement que tous les établissements scolaires devaient suspendre l'accueil des élèves, et ce jusqu'à nouvel ordre. Les établissements ont donc fermé à compter du 16 Mars 2020. L'établissement, en généralisant le télétravail, a réussi à maintenir l'activité principale d'enseignement et à assurer notamment une continuité pédagogique à distance.

Le confinement et donc l'enseignement à distance ont réduits certaines charges dont les frais de restauration, des fluides (électricité, gaz...) mais a eu également des conséquences à la baisse sur certaines recettes (produit des demi-pensions...).

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles et établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 pour les écoles maternelles et élémentaires et du 18 mai pour les établissements du secondaire, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités.

Compte tenu du maintien des contributions des familles et des forfaits alloués de nos principaux financeurs, notre trésorerie à date nous permet d'honorer nos dettes et de passer cette période sans remettre en cause notre continuité d'exploitation.

2) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement n°99-01.

Note n° 1 : Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements d'enseignement privé.

Note n° 2 : L'application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/04 relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/02 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs a vu la confirmation des méthodes d'enregistrement des actifs et des durées d'utilisation retenues pour le calcul des amortissements pratiqués antérieurement.

Note n° 3 : Changement de Méthode

➤ **Changement de méthode d'estimation**

Pas de changement survenu au cours de l'exercice.

➤ **Changement de méthode de présentation**

Pas de changement survenu au cours de l'exercice.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) BILAN ACTIF

Note n° 3 : Immobilisations incorporelles - Mouvements Principaux - Amortissements pour dépréciation

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Logiciels Administratifs	11 268	
Logiciels Pédagogiques	0	

Les principales diminutions sont :

- Logiciel entièrement amorti mis au rebut : 17 824
- Logiciel non entièrement amorti mis au rebut : 0

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1-3 ans

Note n° 4 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Aménagement Terrains	1 435	
Constructions sur sol d'autrui	0	
Matériel Mobilier d'activité	117 410	
Matériel Mobilier Bureau et Informatique	434	

Les principales diminutions sont :

- Matériel entièrement amorti mis au rebut : 22 670
- Matériel non entièrement amorti mis au rebut : 2 805

Note n° 5 : Les immobilisations en cours

Types d'immobilisations	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Immobilisations en cours	108 108	250 780		358 888

Note n° 6 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	3 - 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 - 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Note n° 7 : Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Participations	2 337 710	0	0	2 337 710
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	5 055	0	6	5 055
Prêt	0	0	0	0

Note n° 8 : Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	2 342 765		2 342 765
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres créances immobilisées			
Créances clients et comptes rattachés	39 454	39 454	
Autres créances	117 864	117 864	
Charges constatées d'avance	157 307	139 612	17 695
TOTAL	2 657 390	296 930	2 360 460
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Note n° 9 : Valeurs mobilières de placement et titres de participations

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode FIFO.
Une provision est constituée lorsque la valeur du placement est inférieure à la valeur comptable.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement se compose de :

Titres	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture
Parts sociales Crédit Coopératif	305 397	305 397
Souscription capital Crédit Coopératif	8 113	8 113
Parts Sociales Caisse d'Epargne	1 024 200	1 024 200
Gestion Libre Flexi Sérénité C. d'Epargne	1 000 000	1 000 000
TOTAL	2 337 710	2 337 710

2) BILAN PASSIF

Note n° 10 : Fonds propres

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré	57 799			57 799
- fonds statutaires				
- apports	117 483			117 483
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme(1)	1 125 151	79 220		1 204 371
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves(2)	1 520 916			1 520 916
Résultat de l'exercice	235 258	262 645	235 258	262 645

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

(2) Dont réserve pour projet associatif.

Note n° 11 : Autres fonds associatifs

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports (1)				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme	526 557		85 920	440 637
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				

(1) Dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association et maintenues au passif.

Note n° 12 : Taxe d'apprentissage

Libellé	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Taxe apprentissage	390 662	33 907	18 159	406 410
Taxe apprentissage libérée	- 320 549	- 42 064	- 18 159	- 344 454
Subvention Nette	70 113	- 8 157	0	61 956

Note n° 13 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsqu'un risque est avéré et l'estimation est réalisée à partir des éléments connus lors de l'arrêté des comptes.

Situations et mouvements Rubriques	Provisions début exercice	Augmentation	Diminution	Provisions fin exercice
Provisions pour risques	5 000	6 000	0	11 000
Provisions pour IDR	213 769		4 046	209 723
Autres provisions pour risques	0	10 062		10 062
Provisions pour impôts	7 834	1 551		9 385

Note n° 14 : Engagements pris en matière de retraite

La convention collective appliquée dans l'établissement prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'établissement.

Conformément aux recommandations de l'avis du CNR 2003-R-01 du 1^{er} Avril 2003 sur l'évaluation de la provision départ à la retraite, le calcul de la provision concerne l'intégralité du personnel et a fait l'objet d'une actualisation.

L'âge de départ à la retraite est retenu à 65 ans.

C'est ainsi que le calcul des droits acquis linéairement par les salariés à la date de clôture après application des charges sociales, a été pondéré de :

- la probabilité de présence des salariés dans l'établissement lorsqu'ils auront atteint l'âge de départ à la retraite
- du turn-over de l'effectif (entre 16 et 44 ans = 1% et entre 44 et 65 ans = 0 %)
- de la progression future des salaires (0,70 %)
- du taux d'actualisation (0.80 %)

Ce montant est comptabilisé en provision pour risques et charges à hauteur de 209 723 euros.

Note n° 15 : Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Solde début exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin exercice
Report à nouveau Gestion Scolaire	2 229 833	222 795		2 452 628
Report à nouveau Gestion Scolaire IDR	399 533			399 533
Reclassement provisions grosses réparations à caractère de réserve (1)	259 926			259 926
Report à nouveau Gestion Propre	954 918	12 463		967 381
TOTAUX	3 844 210	235 258	0	4 079 468

(1) Ce reclassement a été effectué en application de la nouvelle réglementation sur les passifs ; reclassement en attente d'affectation par l'Assemblée Générale.

Note n° 16 : Tableau de répartition du Résultat de l'exercice

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
- dont part du résultat sur gestion propre		31 267
- dont part du résultat sur gestion scolaire		231 378
TOTAL		262 645

Note n° 17 : Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 2ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	116 782	76 948	39 834	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385 258	385 258		
Dettes fiscales et sociales	362 534	362 534		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 943	25 943		
Autres dettes	11 507	11 507		
Produits constatés d'avance	70 483	70 483		
Avances familles	655 979	655 979		
TOTAL	1 628 486	1 588 652	39 834	
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 948			

Note n° 18 : Fournisseurs et comptes rattachés

Libellé	Montant début exercice	Montant fin exercice
- Fournisseurs	156 979	161 952
- Fournisseurs factures non parvenues	66 246	223 306

C- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 19 : Tableau d'évolution de la population scolaire

Contrat d'Association	Nombre d'élèves 2018/2019	Nombre d'élèves 2019/2020	Nombre de classes 2018/2019	Nombre de classes 2019/2020
Préscolaire	79	80	3	3
Ecole	198	191	7	7
Collège	990	980	32	32
Lycée Général	708	698	24	23
Lycée Technique	140	124	6	4
BTS	36	38	2	2
TOTAL	2151	2111	74	71
Externes	951	908		
Demi-pensionnaires	1200	1203		

Note 20 : Tableau d'évolution des tarifs annuels

Participation des familles à la scolarité	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Préscolaire	895 €	900 €	905 €
Primaire	895 €	900 €	905 €
Collège	985 €	990 €	999 €
Lycées	995 €	995 €	1 005 €
BTS	1 350 €	1 350 €	1 400 €
Participation des familles à la restauration	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Primaire	960 €	960 €	975 €
Collège	975 €	975 €	980 €
Lycée	710 €	710 €	750 €

Note 21 : Tableau d'évolution des effectifs du personnel

Personnel OGE	2018/2019	2019/2020
Direction	4	4
Encadrement	17	15
Administration	11	11
Entretien / Service	10	10
Surveillant / Animation	25	25
Apprenti (Contrat Pro)	0	0
Informatique	4	3
TOTAL	71	68
Personnel enseignants	147	147
TOTAL	218	215

Note 22 : Contributions volontaires en nature - Evaluation

Dans le souci d'une valorisation économique du coût de revient d'un élève, la gestion scolaire intègre un loyer complémentaire estimé à **97 400 €** correspondant à l'écart entre le « loyer normal » **730 890 €** et le loyer effectivement réglé : **658 830 €**.

Ces montants figurent en bas du compte de résultat.

D - AUTRES INFORMATIONS

1) En application de l'Article 20 de la loi N° 2006-586501 du 23/05/06 le montant des rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à :

- rémunérations : 116 237 €
- dont avantages en nature : 9 196 €

2) Garanties accordées à l'OGEC :

Caution solidaire de l'Association Bellegarde, au profit du Crédit Coopératif, à hauteur de 800 000 € jusqu'au 11/01/2022, dans le cadre de l'emprunt.